



Le succès en un coup d'œil:

Progrès de l'Ontario dans la mise en œuvre d'une croissance durable



Table des matières

Message du ministre	3			- 28	
Aperçu	4				
Réalisations	5	\neg			
		-35			
1. Augmentation de l'utilisation du bois			6	OH/A	
2. Allègement des formalités administra	tives		10		7
3. Compétitivité des coûts			12		7
4. Partenariats autochtones et renforcer	ment des car	pacités	15		
5. Développement de la main-d'œuvre			18		
6. Marchés en expansion			20	1	
				400	
				9	
			10		

Message du ministre

J'ai le plaisir de vous communiquer les avancées dans le dossier de mise en œuvre de la Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario et toutes les façons dont nous progressons dans la pérennisation du secteur en collaboration avec les acteurs de l'industrie, les partenaires autochtones et les municipalités.

Élément crucial de la vision de notre gouvernement pour Bâtir l'Ontario, créer des emplois bien rémunérés, favoriser l'essor économique et enrichir nos communautés, l'industrie génère des revenus de plus de 18 milliards de dollars et représente près de 149 000 emplois dans les collectivités de notre province.

Bon nombre des réalisations que nous rapportons aujourd'hui sont le fruit de nos efforts pour promouvoir la durabilité, réduire le fardeau réglementaire et encourager l'investissement. De la publication du Plan d'action en matière de biomasse forestière à l'approbation d'une enveloppe d'aide financière en passant par le Programme d'investissement et d'innovation



dans le secteur forestier, nous poursuivons notre périple pour rendre le secteur forestier plus fort, prospère et résilient.

La foresterie a un avenir prometteur en Ontario. Nous travaillons sans cesse à trouver des avenues pour faire croître le secteur tout en assurant la bonne intendance des ressources naturelles de notre province. Et c'est avec grand enthousiasme que je continuerai d'œuvrer à la réalisation de cet objectif avec les nombreuses populations et communautés qui en dépendent.

Graydon Smith

Ministre des Richesses naturelles et des Forêts

Aperçu

L'Ontario est un chef de file mondial dans la fabrication et la vente de produits forestiers provenant de ses forêts renouvelables, durables et gérées de façon responsable. En août 2020, <u>la Stratégie</u> pour le secteur forestier de l'Ontario a été publiée pour tirer parti de la réputation de classe mondiale du secteur.

Cette stratégie à long terme (10 ans) soutiendra la modernisation, l'allègement

des formalités administratives et la durabilité de l'industrie forestière. La mise en œuvre de la stratégie permet de favoriser la prospérité économique, d'accroître l'utilisation du bois et de créer des emplois bien rémunérés, tout en soutenant les communautés autochtones, rurales et nordiques qui dépendent de ce secteur.



Réalisations

Ce document met en évidence les actions réalisées dans le cadre de la stratégie et les regroupe sous les six thèmes suivants :

- 1. Augmentation de l'utilisation du bois
- 2. Allègement des formalités administratives
- 3. Compétitivité des coûts

- **4.** Partenariats autochtones et renforcement des capacités
- 5. Développement de la main-d'œuvre
- 6. Marchés en expansion

L'industrie forestière et l'économie de l'Ontario

Les forêts aménagées de l'Ontario sont la principale source de matières premières requises par le secteur primaire. L'industrie forestière a contribué pour 4,3 milliards de dollars au Produit intérieur brut (PIB) global de l'Ontario en 2020, avec des revenus totaux de 18 milliards de dollars. L'industrie forestière et des produits du bois de l'Ontario est unique en ce sens qu'il comporte un important secteur secondaire et à valeur ajoutée, ainsi qu'un niveau élevé d'intégration et de dépendance entre les usines.

Statistiques annuelles



4,3 G\$ (2020)

de contributions au PIB de la province



18 G\$ (2020)

de revenus totaux de l'industrie forestière



7.5 G\$ (2021)

d'exportations de l'industrie forestière, dont 630,6 M\$ d'exportations de meubles en bois



>148,000 (2021)

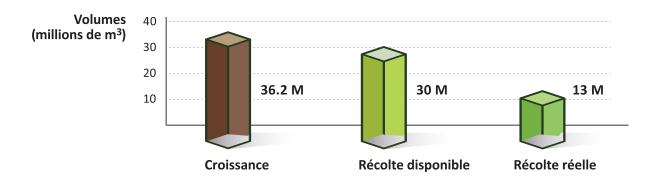
emplois directs et indirects

Augmentation de l'utilisation du bois :

Nous établissons les bases qui permettront à l'industrie forestière d'accroître l'utilisation du bois en comblant l'écart entre la récolte réelle et la récolte disponible, tout en maintenant la durabilité au premier plan des décisions de gestion des forêts.

Les forêts de la Couronne de l'Ontario en 2020

Récolte disponible, récolte réelle et croissance annuelles moyennes



Nous sommes convaincus que cela permettra de soutenir les usines existantes, les activités forestières et les communautés qui en dépendent.

L'Ontario a pris des mesures pour augmenter l'utilisation du bois en :

 Publiant le Plan d'action en matière de biomasse forestière afin d'explorer les utilisations de la biomasse forestière (sous-produits d'usine et biofibres forestières).

- 2. Investissant 499 000 \$ en 2021-2022 par le biais de FPInnovations pour soutenir un certain nombre de projets de recherche visant à améliorer la compétitivité des coûts et à accroître l'utilisation du bois pour l'industrie ontarienne.
- 3. S'associant avec le Centre de recherche et d'innovation en bioéconomie de l'Ontario (CRIBE), FPInnovations et Pioneer Construction pour mener un essai pluriannuel et une étude nationale visant à déterminer si le mélange de lignine et de bitume lors de la production de l'asphalte est réalisable dans les climats nordiques du Canada.
- 4. Surveillant et publiant des rapports trimestriels sur l'approvisionnement en bois disponible pour aider à guider les entreprises nouvelles et existantes afin qu'elles tirent parti des possibilités d'accroître la récolte et l'utilisation du bois disponible en Ontario.
- 5. Collaborant avec le CRIBE, Ressources naturelles Canada (RNCan) et l'industrie au projet CRIBE 30:30 en investissant



- 300 000 \$ (par l'entremise de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario [SGFPNO]) pour créer ForestEdge, un modèle économique d'approvisionnement en bois qui aidera les investisseurs et les collectivités à estimer le coût, la qualité et la quantité de bois disponible pour en accroître l'utilisation et trouver de nouveaux marchés.
- 6. Utilisant le modèle économique d'approvisionnement en bois, le développement est en cours pour le centre pour l'innovation de Nextfor, une plateforme publique en nuage qui permet aux utilisateurs d'accéder à des renseignements sur le secteur des produits forestiers de l'Ontario, le transport du bois, les volumes de bois, la disponibilité et le coût du bois.
 - La Société de gestion forestière
 Nawiinginokiima et Cascades Canada
 ULC, ainsi que la Commission sur
 le développement économique
 communautaire de Thunder Bay,
 prévoient d'entreprendre trois projets
 pilotes du modèle économique
 d'approvisionnement en bois et du
 centre pour l'innovation de Nextfor
 (Thunder Bay, Marathon et Sud-Est
 de l'Ontario) afin de s'assurer que le
 celui-ci puisse produire des études de
 cas et des résultats régionaux.

- 7. Recueillant environ 280 000 kilomètres carrés de données Light Detection and Ranging (LiDAR) pour les unités de gestion forestière suivantes : Algonquin, French-Severn, Nipissing, Dog River-Matawin, Black Spruce, Boundary Waters et Romeo Malette, Hearst, Kenofami, Ottawa Valley, Sudbury, Northshore, Dryden, Pic River, White River, Pineland, Spanish, Temagami, Gordon Cosens et Wabigoon.
 - La collecte de données sur le terrain pour les forêts suivantes est terminée: Algonquin, French-Severn, Nipissing, Dog River-Matawin, Black Spruce, Boundary Waters, Romeo Malette, Hearst, Kenogami et Pic River. La collecte de données sur le terrain pour les forêts de White River, Spanish, Pineland, Gordon Cosens et Temagami est toujours en cours pour 2022.
- 8. Accueillant, par le biais du CRIBE, des forums sur l'innovation forestière qui réuniront directement l'industrie forestière et les partenaires de recherche pour discuter des occasions et du développement de nouveaux produits et technologies afin d'accroître l'utilisation. Pour obtenir plus de détails sur ces forums, veuillez consulter le site Web de NextFor (en anglais seulement).

9. Travaillant à l'identification et à l'évaluation des impacts actuels et futurs du changement climatique pour Évaluation de l'impact du changement climatique à l'échelle provinciale (EICCP). Des experts en la matière et des organisations autochtones sont engagés dans l'ensemble de la province pour recueillir des informations et contribuer à l'élaboration de l'EICCP.



- 10. Remplaçant la politique relative aux zones de semences par une nouvelle Politique de l'Ontario en matière de transfert des semences forestières afin de soutenir le succès à long terme des activités de régénération dans un climat changeant.
- 11. Fournissant un soutien financier par le biais du Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier (PIISF) pour un certain nombre de projets différents. Voici quelques exemples de ce que l'on pourrait faire :
 - Développer un nouveau panneau à lamelles orientées près de Wawa qui utilisera directement 720 000 m³ par an de bois sous-utilisé et permettra indirectement un accès économique à d'autres espèces pour d'autres producteurs.
 - Moderniser et augmenter de la capacité de production d'une usine de panneaux de fibres à densité moyenne dans l'est de l'Ontario, entraînant une augmentation de 60 % de la matière première de biomasse ligneuse à acheter auprès de 20 scieries de la région.
 - Déménager, accroître et moderniser une scierie à Kenora, créant 85 nouveaux emplois.

Allègement des formalités administratives :

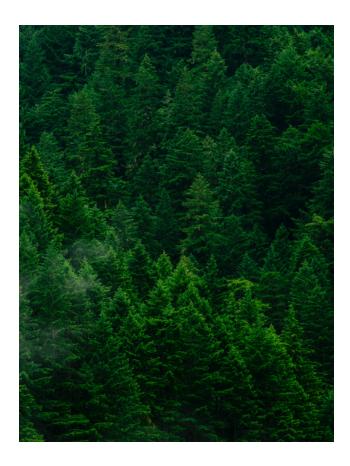
Nous allégeons les formalités administratives en modifiant et en améliorant les processus opérationnels et administratifs de l'industrie forestière, ce qui permettra à l'industrie de générer une économie de temps et d'argent et de commercialiser ses produits avec plus d'efficacité tout en maintenant des normes élevées de durabilité.

L'Ontario a réduit les formalités administratives et réglementaires dans l'industrie forestière grâce aux mesures suivantes :

- Modification du Règlement général en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales afin d'exempter la gestion des forêts sur les terres de la Couronne des exigences de la Loi. Cela nous permet d'être plus réactifs lorsque des modifications du cadre de politiques forestières sont requises, tout en permettant à l'industrie forestière de générer une économie de temps et d'argent.
- Apporter des modifications législatives à la Loi sur la durabilité des forêts de la Couronne (LDFC) afin de soutenir l'allègement des formalités administratives et des formalités administratives inutiles en 2019, 2020 et 2021.
- **2019** Une série de modifications a permis de modifier les manuels, notamment en enlevant les exigences d'approbation annuelle des horaires de travail. Ces modifications devraient entraîner des économies annuelles d'environ 900 000 \$ pour l'industrie forestière et 190 000 \$ pour le gouvernement sur une période de dix ans. Les modifications comprennent également l'ajout du permis de retrait, ce nouveau permis permet d'approuver des récoltes non liées à la gestion des forêts qui soutiennent des projets d'infrastructure et des développements clés (tels que l'exploitation minière).
- 2020 Les modifications apportées à la LDFC comprennent une exemption de certaines exigences de la <u>La Loi sur</u> les espèces en voie de disparition

- pour les opérations forestières dans les forêts de la Couronne lorsque ces opérations sont conformes à un plan de gestion des forêts approuvé.
- 2021 Les modifications ont permis une nouvelle autorisation pour la récolte à usage personnel, enlevant l'exigence légale de chevauchement des accords pour l'industrie forestière avec les récoltants à usage personnel, nous travaillons sur les modifications réglementaires pour mettre en œuvre cette nouvelle approche.
- 3. Apporter des changements réglementaires et politiques pour réduire la fréquence et améliorer le calendrier des vérifications indépendantes des forêts (VIF) afin de réduire les coûts et la charge de travail du programme.
- 4. Permettre à l'industrie forestière de gérer la planification des cours d'entreposage du bois pendant le processus de planification de la gestion des forêts, ce qui permet de générer une économie de temps et de réduire les coûts.
- 5. Moderniser la formation et la délivrance des permis des mesureurs en transférant tout le contenu du cours provincial pour les mesureurs vers des modules en ligne et en introduisant un système de permis à deux niveaux pour l'utilisation de toutes les méthodes, avec ou sans notation.

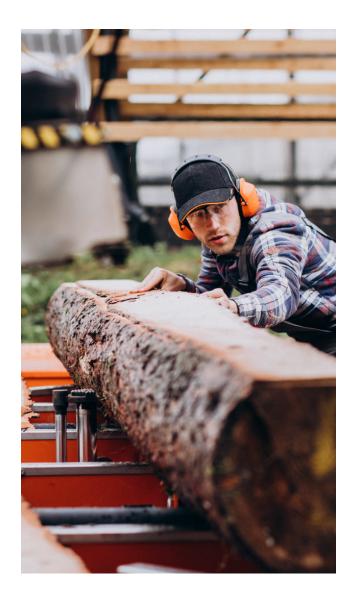
- Réviser le <u>Manuel de mesurage des</u>
 <u>ressources forestières de l'Ontario</u> (en
 anglais seulement) afin de rationaliser les
 exigences relatives au déplacement des
 ressources forestières de la Couronne
 non mesurées.
- 7. Passer du système de tarification fondé sur le rendement du gouvernement fédéral au Programme des normes de rendement à l'égard des émissions de l'Ontario (NRE) à compter du 1er janvier 2022. Ce programme réglemente les émissions de gaz à effet de serre des grandes installations industrielles. Le programme NRE a été conçu pour imposer à l'industrie des coûts de conformité moins élevés que l'approche fédérale.



La réduction du coût d'accès à l'approvisionnement en bois et l'investissement dans des technologies novatrices permettront de moderniser et de renforcer l'industrie forestière de l'Ontario.

L'Ontario a amélioré la compétitivité de l'industrie en :

- Investissant, par le biais de la SGFPNO, plus de 24,4 millions de dollars dans 113 projets liés à la foresterie, créant et conservant 307 emplois directs, tout en créant des milliers d'emplois indirects au sein de l'industrie depuis décembre 2019.
- 2. Fournissant un soutien économique par le biais du PIISF pour des investissements stratégiques dans le secteur forestier primaire et secondaire, comme le soutien à Roseburg Forest Products (1,5 million de dollars), Niagara Pallet (1,6 million de dollars) et Wawa OSB (15 millions de dollars), GreenFirst Kenora (17 millions de dollars). Un certain nombre d'autres projets sont à différents stades d'approbation, mais n'ont pas encore été annoncés.
- Remboursant à l'industrie forestière la juste part proportionnelle du gouvernement des coûts de construction



et d'entretien des chemins d'accès publics dans les forêts de la Couronne pour permettre la récolte. Le programme provincial de financement des routes forestières a fourni un financement de 52,8 millions de dollars en 2022-2023 pour la construction et l'entretien des chemins dans les forêts de la Couronne.

4. Continuant à examiner les programmes de remise sur l'électricité, car le coût de l'énergie est un facteur de production essentiel pour le secteur. Lancé en avril 2022, le Programme Avantage énergétique pour le Nord (PAEN) remplace le Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord (RTE-SIN) et continuera d'aider les plus grands consommateurs industriels d'électricité du Nord de l'Ontario à compenser leurs coûts énergétiques. Les améliorations apportées permettront d'attirer des investissements et de faire progresser les possibilités dans le Nord de l'Ontario. Le PAEN permettra également à de nouvelles opérations forestières et minières de participer au programme et encouragera les entreprises à réaliser des investissements transformationnels à long terme.



- 5. En permettant à la clientèle industrielle et commerciale d'électricité de profiter des avantages de toutes les économies introduites par le Plan exhaustif relatif à l'électricité de l'Ontario, annoncé dans le budget 2020 et mis en œuvre pour la première fois en janvier 2021 :
 - À compter du 1^{er} janvier 2022, la clientèle industrielle et commerciale pourrait bénéficier d'économies moyennes de 15 et 17 %, respectivement, grâce au Plan exhaustif relatif à l'électricité, ce qui fera de l'Ontario un endroit plus concurrentiel pour faire des affaires.
 - Grâce au Plan d'action en matière de biomasse forestière, l'Ontario veille à ce que les installations existantes qui consomment de la biomasse pour produire de l'électricité et qui arrivent à la fin de leur contrat aient la possibilité de négocier un nouveau contrat avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), en équilibrant les avantages pour le secteur de la foresterie et la valeur pour le contribuable.
 - La centrale de cogénération Calstock d'Atlantic Power est la première de ces installations de biomasse à négocier un contrat de 5 ans avec la SIERE à partir d'avril 2022, évitant ainsi une perte d'emplois et de production économique.

- 6. En explorant les solutions à long terme que l'automatisation peut offrir pour améliorer l'efficacité de l'industrie forestière et atténuer les problèmes (tels que la pénurie de camionneurs).
- 7. En explorant l'efficacité du transport, y compris l'utilisation de nouvelles configurations de remorques productives développées par le programme d'opérations forestières de FPInnovations.



Partenariats autochtones et renforcement des capacités :

Les communautés autochtones et leurs membres sont d'importants contributeurs, acteurs économiques et chefs de file dans l'industrie forestière et ont des droits protégés par la constitution qui sont exercés dans les forêts de l'Ontario.

L'Ontario continuera de collaborer avec les communautés et de les consulter pour les aider à renforcer leurs capacités et leurs connaissances afin qu'elles puissent participer de manière significative à l'industrie forestière.

L'Ontario a renforcé les capacités et créé des partenariats significatifs en :

 Soutenant la réserve indienne non cédée de Wikwemikong pour étudier la quantité, la qualité et le coût de la biomasse dont elle dispose et qui pourrait être utilisée comme une alternative à faible teneur en carbone au charbon et au gaz naturel. Le développement d'une usine de granulés de bois de 150 000 tonnes métriques est en cours près d'Interfor à Nairn Centre.





- Soutenant l'établissement de la Société de gestion forestière Temagami en tant que deuxième société locale de gestion forestière en Ontario afin de donner aux peuples autochtones la possibilité de s'associer à la gestion forestière et de fournir du bois de la Couronne aux usines locales.
- 3. Soutenir l'établissement de sociétés titulaires d'un permis amélioré d'aménagement forestier durable dans les forêts de Kenogami et de Missinaibi, qui offrent aux peuples autochtones la possibilité de participer à la gouvernance d'entreprise et de renforcer leurs capacités en matière de gestion forestière.
- 4. Organisant des tables de discussion avec 21 communautés, réunissant de multiples partenaires potentiels de financement et de soutien afin de fournir une assistance aux communautés qui envisagent un projet lié à la foresterie ou à la biomasse.
- 5. Finançant neuf propositions en collaboration avec des communautés autochtones pour aider à soutenir leurs projets liés à la foresterie, ce qui a permis d'obtenir 958 000 \$ en financement supplémentaire.

- 6. Communiquant avec 38 communautés autochtones au sujet du Plan d'action en matière de biomasse forestière et en explorant leur intérêt à s'engager dans des projets ou des possibilités de biomasse forestière.
- 7. Partageant plus de 93 millions de dollars à ce jour avec les Premières Nations participantes (35) par le biais d'accords de partage des recettes provenant de l'exploitation des ressources.
- 8. Collaborant avec des communautés et des organisations autochtones entre l'automne 2021 et le printemps 2022 concernant l'expansion du partage des recettes provenant de l'exploitation des ressources avec des collectivités autochtones supplémentaires dans les secteurs de la foresterie, des mines et des agrégats.
- 9. Finançant, par l'intermédiaire du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC), du Programme de formation Nishnawbe en opérations forestières et exploitation

- de scierie, un projet de Compétences+
 Ontario dirigé par Oshki-Pimache-OWin: l'établissement d'enseignement
 Wenjack (en anglais seulement). Ce
 projet a ciblé plus de 50 travailleurs et
 demandeurs d'emploi autochtones afin
 de les préparer à des carrières dans
 des professions liées à la foresterie. La
 formation s'est déroulée dans la région
 de Greenstone et comprenait une
 exposition à la sylviculture, à la scierie et
 aux opérations de récolte.
- 10. Élaborant le <u>Guide sur la biothermie</u>

 <u>pour les communautés rurales et</u>

 <u>éloignées de l'Ontario</u>, grâce à un

 partenariat entre le CRIBE, la Sustainable

 Forestry Initiative et Forests Ontario,

 en collaboration avec des organisations

 et des communautés autochtones,

 des municipalités, des ministères

 partenaires, des ministères fédéraux

 et d'autres organisations (comme

 FPInnovations).

Pour remédier aux pénuries de maind'œuvre, l'Ontario soutient l'éducation forestière et encourage les jeunes adultes à faire carrière dans l'industrie forestière. Cela comprend des mesures comme mettre en évidence le vaste éventail de possibilités de carrière et faire prendre conscience que les forêts de l'Ontario sont gérées de manière durable et responsable.

L'Ontario a soutenu le développement de la main-d'œuvre dans le secteur par les moyens suivants :

- Lancer le programme de prêt de simulateurs d'équipement forestier lourd pour les jeunes Ontariens, afin qu'ils puissent faire l'expérience de la conduite de l'équipement forestier et envisager un cheminement de carrière dans ce domaine.
- Collaborer avec RNCan et l'industrie forestière à la production d'une vidéo sur les possibilités de carrière dans le domaine du bois massif, qui sera utilisée par les programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) en construction, fabrication, foresterie et environnement

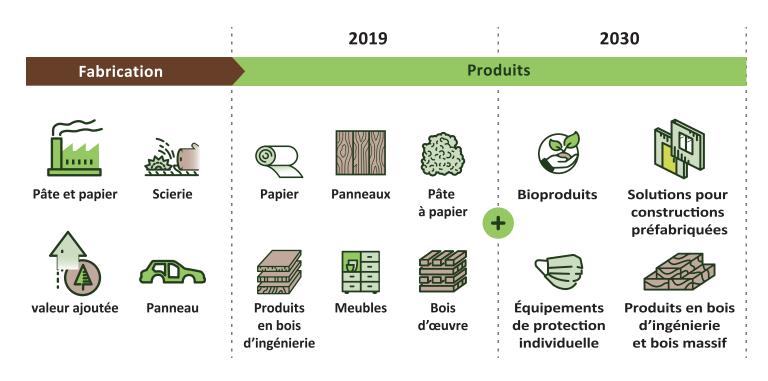
- dans les écoles secondaires de l'Ontario. La vidéo sera également mise à la disposition des enseignants des métiers spécialisés et de la conception des bâtiments dans les collèges et universités de l'Ontario, ainsi que du grand public.
- Fournir plus d'un million de dollars par le biais de la SGFPNO depuis décembre 2019 pour soutenir 32 stages liés à la foresterie. Au début de 2021, la SGFPNO a lancé le nouveau <u>Programme pour la</u> <u>main-d'œuvre et le talent</u>, conçu pour



attirer, retenir et développer la main-d'œuvre du Nord de l'Ontario en offrant des stages par l'entremise d'un volet autochtone et un volet de développement de la main-d'œuvre par le biais de partenariats avec les entreprises.

- 4. Soutenir le projet Learning Tree Canada dans l'élaboration d'une certification d'apprentissage par l'expérience pour la foresterie et les programmes connexes de la MHS.
- Collaborer avec le MTIFDC pour :
 - mettre sur pied un partenariat du marché du travail de l'Ontario, dirigé par Forests
 Ontario et l'Ontario Forest Industries Association, afin d'entreprendre des recherches pour attirer, retenir et former les travailleurs de l'industrie forestière.
 - faciliter deux projets de formation de Compétences+ Ontario pour les secteurs de la foresterie et de la transformation du bois en 2021 : Collège Algonquin – 4,99 millions de dollars et Wood Manufacturing Council – 885 000 dollars.
 - soutenir le redémarrage de la machine à papier n° 4 de l'usine de Kapuskasing de GreenFirst, qui avait été mise hors service, afin de produire ses nouveaux produits de papier EnviroSmart et de soutenir 66 emplois – 1,29 million de dollars.

La gamme croissante de produits forestiers de l'Ontario augmentera la demande de travailleurs qualifiés



Des marchés en expansion :

En maximisant l'utilisation de l'approvisionnement en bois disponible, nous pourrons soutenir une consommation intérieure accrue tout en ouvrant de nouveaux marchés internationaux, sans nuire à la durabilité de nos forêts. La sensibilisation à la gestion durable des forêts de l'Ontario, tant sur le marché intérieur que sur le marché international, peut contribuer à accroître l'accès au marché et à influencer les décisions d'achat local des Ontariens afin de soutenir les économies locales. L'Ontario encourage également l'utilisation accrue du bois dans la construction afin d'augmenter l'utilisation du bois dans la province, tout en soutenant le développement économique et en réduisant l'empreinte carbone du secteur de la construction.

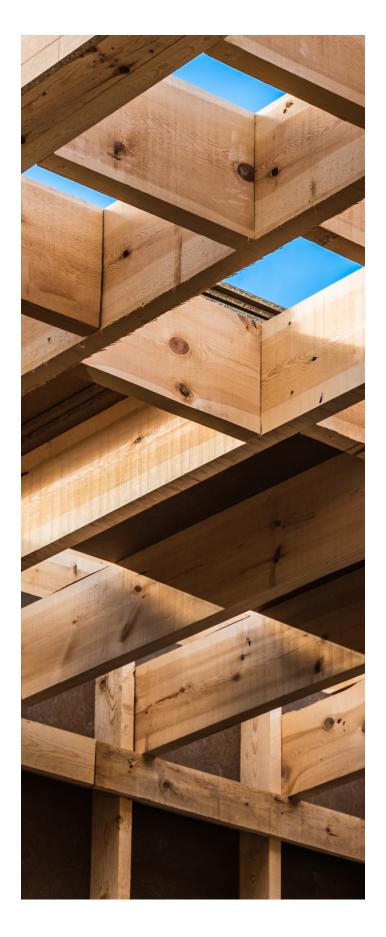
Le bois est notre matériau de construction le plus écologique

#itTakesAForest



L'Ontario s'est ouvert à de nouveaux marchés et a contribué à la croissance de l'industrie forestière grâce à ce qui suit :

- 1. Travailler en collaboration avec Forests
 Ontario et les partenaires de l'industrie
 sur l'initiative « It Takes a Forest » (Ça
 prend une forêt) afin de fournir au
 public des informations factuelles sur
 l'industrie forestière de l'Ontario, ce qui
 a contribué à 89 M de vues annuelles sur
 le réseau de panneaux d'affichage, 5,8 K
 d'abonnés sur les médias sociaux et une
 augmentation de 57 % du trafic sur le site
 Web par rapport à 2020.
- 2. S'attaquer aux obstacles au commerce comme la participation de l'Ontario au programme « Forest-in-Mind » (Forêts en tête) du Conseil canadien des ministres des forêts pour une campagne de sensibilisation d'équipe Canada avec d'autres partenaires provinciaux, fédéraux et industriels. Un exemple récent en est le veto du gouverneur au projet de loi californien sur la déforestation, qui a permis de sensibiliser le public à nos pratiques solides de gestion durable des forêts.



- 3. Aider les petites et moyennes entreprises à accéder aux marchés d'exportation mondiaux en expansion en leur fournissant des conseils stratégiques et des informations sur les marchés, et en soutenant la participation à des missions commerciales sur les marchés émergents. L'Ontario a dirigé une mission commerciale en Inde en 2020 qui a donné lieu à des ventes directes de 227 500 \$ et à un potentiel de 2,3 millions de dollars supplémentaires au cours des 18 prochains mois.
- 4. Soutenir le Canadian Hardwood Bureau dans le cadre d'un projet visant à promouvoir l'industrie du bois dur de l'Ontario auprès des architectes américains.
- 5. Faire la promotion de la vente de produits du bois fabriqués en Ontario et provenant de l'Ontario par le biais du programme Le bois de l'Ontario, celui-ci compte désormais 481 partenaires. Les abonnés sur les médias sociaux (Facebook, Instagram et Twitter) sont passés à 7 290.
- 6. Investir près de 5 millions de dollars dans Element5, l'une des usines de bois lamellécroisé les plus avancées d'Amérique du Nord et la première usine certifiée en Ontario. Cette installation contribue à l'expansion des marchés nationaux et d'exportation d'un produit à valeur ajoutée fabriqué à partir de bois de l'Ontario.

- 7. Fournir plus de 250 000 \$ en financement et en soutien technique pour des essais de démonstration de feu de bois massif afin d'éduquer, démontrer le haut niveau de performance et soutenir l'inclusion des systèmes de construction en bois dans les codes et les normes.
- 8. Encourager l'utilisation accrue du bois dans les immeubles de taille moyenne en Ontario en offrant aux concepteurs un modèle pour promouvoir l'utilisation de cages d'escalier de sortie en bois massif comme solution de rechange aux cages d'escalier de sortie incombustibles.
- 9. Encourager l'utilisation du bois dans les immeubles commerciaux de faible hauteur et de moyenne hauteur, les immeubles de grande hauteur et les ponts en Ontario en accordant 80 000 \$ pour l'élaboration et la diffusion d'un nouveau manuel sur le bois à l'intention des constructeurs, d'une mise à jour du guide sur la construction et la conception des immeubles de moyenne hauteur et d'un nouveau guide sur la construction commerciale de faible hauteur à l'intention des architectes, des ingénieurs, des concepteurs et des éducateurs postsecondaires.

- 10. Fournir un soutien financier de plus de 800 000 \$ à trois des premiers grands immeubles en bois de l'Ontario: l'Academic Tower de l'Université de Toronto, The Arbour du collège George Brown et les condominiums du New Vision Park.
- 11. Promouvoir l'intégration de la chaîne de valeur du bois massif en réalisant une feuille de route de la chaîne de valeur du bois massif en Ontario et en élaborant une analyse de rentabilisation pour la fabrication du bois massif en Ontario.
- 12. Modifier le Code du bâtiment de l'Ontario en avril 2022 pour permettre la construction de bâtiments en bois massif encapsulé jusqu'à 12 étages.
- 13. Publier un <u>outil de calcul du carbone</u> (en anglais seulement) pour les bâtiments de l'Ontario permettant aux personnes qui participent à la conception et à l'approvisionnement des bâtiments de tenir compte de l'empreinte carbone des matériaux de construction qu'elles spécifient.

Ministère des Richesses naturelles et des Forêts



